

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 2

Assemblée du: 10 septembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-272

Recommandation STM-5113-07-15-40

D'ADOPTER conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services d'experts pour un audit de la solution billettique vente et perception (OPUS) ».

- | | |
|---|----------------|
| - Expérience de la firme | 20 points |
| - Expérience et qualifications des ressources proposées | 30 points |
| - Approche méthodologique | 30 points |
| - Traitement de situations non-standards | 10 points |
| - Chargé de projet désigné | 10 points /100 |

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts, dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: RESS. HUM. ET SERV. PARTAGÉS

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 19/8/2015

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La STM souhaite procéder à une analyse des composantes technologiques de la Solution Vente & Perception (VP). Cette analyse effectuée en mode récurrent vise à réduire de façon proactive les risques associés à l'utilisation, à l'exploitation et à l'évolution des technologies de l'information.

Un avis neutre et objectif permettra à la STM d'identifier, le cas échéant, les anomalies et d'apporter les correctifs. Les particularités de la Solution VP rendent nécessaire la sélection d'une firme spécialisée apte à procéder à l'analyse requise.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 28/07/2015

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5113-07-15-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services d'experts pour un audit de la solution billettique vente et perception (OPUS)

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Gestion de portefeuille de projet	Date: 22	11	2014
	JJ	MM	AAAA
Comité: Sous-comité TI / Conseil d'administration	Date: 03	12	2014
	JJ	MM	AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

La gestion des risques s'inscrit dans un processus de bonne gouvernance en développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

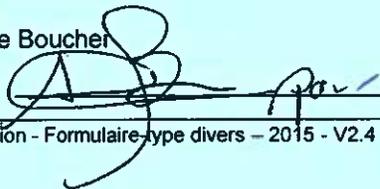
Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 19/8/2015

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5113-07-15-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
 Titre de l'appel d'offres : Services d'experts pour un audit de la solution billettique vente et perception (OPUS)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention et financement S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Conformité juridique

À la face même des documents, en prenant les faits pour avérés, le tout apparaît juridiquement conforme.

Signature : _____

Date : _____

Certificat du trésorier

Certificat requis : **NON**

Les fonds sont disponibles :

Trésorier: Linda Lem

Date: 8 septembre 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3

Assemblée du: 10 septembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-273

Recommandation

D'adopter la mise à jour de la Politique corporative : Conditions de travail / personnel non syndiqué (PC 2.21) selon le projet soumis en annexe, le tout effectif le 4 octobre 2015.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Ressources humaines et serv. partagés

Nom: ALAIN BRIÈRE

Titre: D.E. Ressources humaines et services partagés

Date: _____

Signature: _____

D.E. responsable: N/A

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin

En 2012, le conseil d'administration adoptait la politique corporative : Conditions de travail / personnel non syndiqué (PC 2.21). Depuis cette adoption, nous avons identifié quelques éléments à clarifier ou à ajouter.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adoption de la mise à jour de la politique corporative : Conditions de travail - personnel non syndiqué (PC 2.21)

Démarche, solution proposée et conclusion

Cette politique encadre les conditions de travail du personnel non syndiqué. Elle est basée sur ce qui est offert sur le marché du travail en général et doit être mise à jour de façon régulière; ce qui est une bonne pratique pour la Société.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: comité ressources humaines

Date: 28 08 2015
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

Cette recommandation est conforme aux engagements de la PC 1.13.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Secrétariat général et D.E. Affaires juridiques

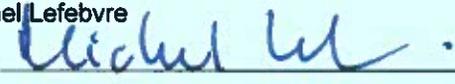
Nom: Sylvain Laliberté

Titre: Conseiller corporatif / Politiques et directives

Service: Direction des ressources humaines

Nom: Michel Lefebvre

Titre: Directeur des ressources humaines

Signature: 

Date: 04-09-2015

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption de la mise à jour de la politique corporative : Conditions de travail - personnel non syndiqué (PC 2.21)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention et financement S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Conformité juridique

À la face même des documents, en prenant les faits pour avérés, le tout apparaît juridiquement conforme.

Signature : _____

Date : _____

Certificat du trésorier

Certificat requis : **NON**

Les fonds sont disponibles :

Trésorier : Linda Lem

Date : 9 septembre 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4

Assemblée du: 10 Septembre 2015

Résolution numéro: CA-2015-274

Recommandation STM 5125-08-15-48

D'APPROUVER une offre d'achat pour l'acquisition de lots situés dans l'arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal, requis pour la construction d'un garage souterrain devant recevoir des nouveaux trains de métro, le tout selon les conditions prévues à l'annexe jointe à la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à ce que la décision ultérieure d'acquiescer ces terrains soit adoptée par le conseil d'administration suite aux résultats de la vérification diligente prévue à l'offre d'achat;

D'AUTORISER le directeur exécutif - Ingénierie, infrastructures et projets majeurs, à signer tout document indiquant que la STM n'est pas satisfaite, le cas échéant, du résultat des vérifications qu'elle doit effectuer en vertu de l'offre d'achat, et en conséquence, qu'elle ne désire plus acquiescer l'immeuble, le tout conformément aux mécanismes prévus à l'offre d'achat;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable: Ingénierie, infrastructures et PM

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015/09/08

Signature:

D.E. responsable: S/O

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Dans le cadre de l'acquisition de nouvelles voitures de métro pour répondre à l'augmentation de l'offre de services, des espaces supplémentaires de stationnement pour les voitures sont requis. La capacité des installations existantes étant insuffisante pour recevoir les voitures additionnelles, un nouveau garage doit être construit.

Avant de procéder à l'acquisition de ceux-ci, une offre d'achat a été négociée avec le propriétaire permettant à la STM de convenir des diverses conditions reliées à l'acquisition de ces terrains, dont le prix, la vérification diligente de certains éléments, tels que l'examen des titres, l'étude environnementale, la qualité des sols et autres conditions.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5125-08-15-48 Offre d'achat pour l'acquisition de terrains dans l'arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal, pour la construction d'un futur garage souterrain.

Démarche, solution proposée et conclusion

Une étude de plusieurs sites pour l'implantation d'un futur garage souterrain devant recevoir les nouveaux trains sur la ligne 2 a été effectuée.

Un site répondant le mieux à l'ensemble des besoins a été identifié.

Des démarches en vue d'acquérir les lots sont en cours depuis février dernier, et les représentants des parties en sont venus à une entente visant les conditions requises afin que la STM puisse procéder à l'acquisition de ceux-ci.

Entre autres, la STM doit procéder à la vérification diligente des titres de propriété, de l'état environnemental, de la qualité des sols et du zonage. De plus, l'acquisition est sujette à l'approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt R-156. Si tous ces éléments sont satisfaisants ou rencontrés, une recommandation sera présentée lors d'une séance ultérieure du conseil d'administration pour l'acquisition de ces terrains.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Le projet dans son ensemble a été présenté à la GPP	Date: 13 04 2015
	JJ MM AAAA
Comité: Règl emprunt accep-CA pour financement d'acquisition du terrain	Date: 06 05 2015
	JJ MM AAAA

Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Approvisionnement Exploitations

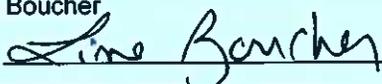
Nom: Jean Sansfaçon

Titre: Administrateur immobilier

Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 8 septembre 2015

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5125-08-15-48 Offre d'achat pour l'acquisition de terrains dans l'arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal, pour la construction d'un futur garage souterrain.



Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	0,00\$		0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention et financement S/O

Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) sous la section réseau du métro (3.2.10) à un taux de 100 % des montants admissibles. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ. Le règlement d'emprunt est toujours en attente de l'approbation de la CMM et du MAMOT.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Conformité juridique

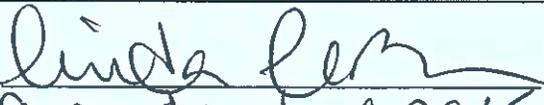
À la face même des documents, en prenant les faits pour avérés, le tout apparaît juridiquement conforme.

Signature : _____

Date : _____

Certificat du trésorier

Certificat requis :

Trésorier: 

Les fonds sont disponibles :

Date: 9 septembre 2015